



ENQUÊTE CDES SAVOIE

Orientations 2003-2004

DRASS Rhône-Alpes – CREAL Rhône-Alpes



DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE RHÔNE-ALPES



s o m m a i r e

1.	DONNÉES GÉNÉRALES.....	3
2.	DÉMOGRAPHIE	5
3.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES	5
4.	RAPPEL DES DONNÉES ANTÉRIEURES.....	5

1. DONNÉES GÉNÉRALES

Le département de la Savoie renseigne cette enquête depuis la campagne d'orientation 1994-1995.

Pour cette campagne, seules les orientations souhaitables ont été renseignées : les orientations problématiques ne sont donc pas travaillées ici ; les données des années antérieures relatives aux orientations problématiques sont rappelées en fin de document.

1.1. NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS

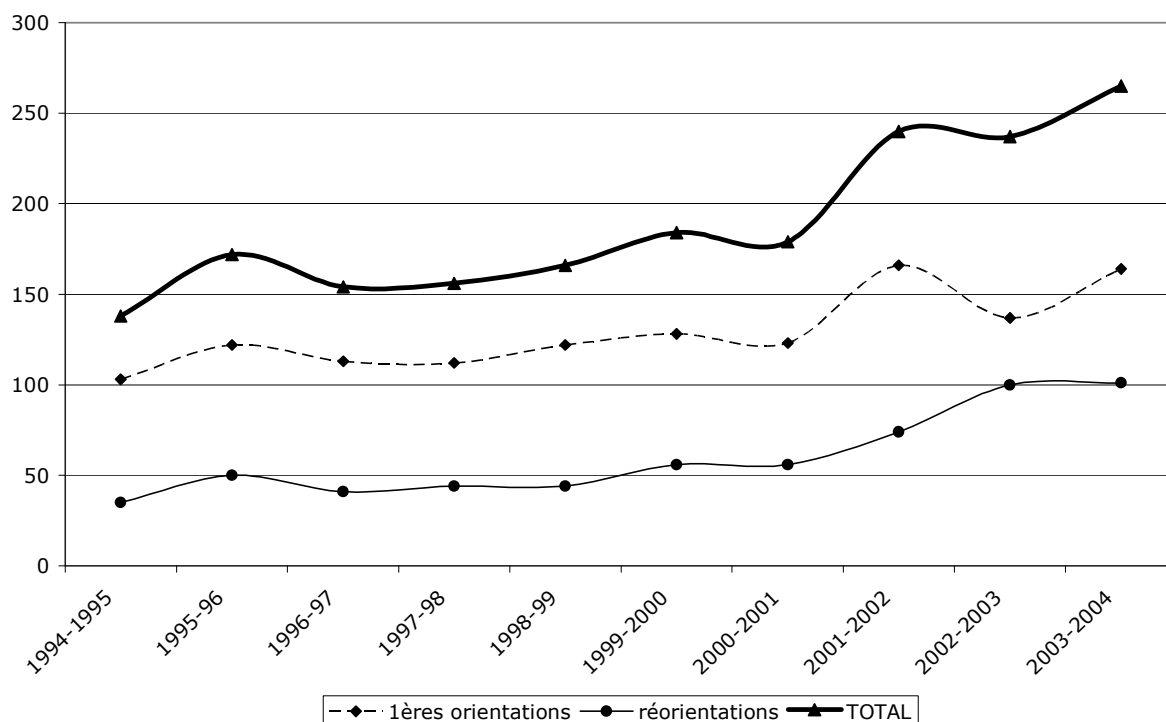
265¹ dossiers ont été traités par la CDES de Savoie concernant des premières orientations ou des réorientations vers le secteur médico-éducatif au cours de la campagne 2003-2004. Les premières orientations comptent 164 dossiers soit 62% des dossiers traités. Les réorientations comptent 101 dossiers.

Pour cette campagne, les données ont été recueillies à l'aide sur support informatique développé par le CREA Rhône-Alpes à partir du module opérateur Sphinx.

	1ères orientations		réorientations		TOTAL	
1994-95	103	75%	35	25%	138	100%
1995-96	122	71%	50	29%	172	100%
1996-97	113	73%	41	27%	154	100%
1997-98	112	72%	44	28%	156	100%
1998-99	122	73%	44	27%	166	100%
1999-2000	128	70%	56	30%	184	100%
2000-2001	123	69%	56	31%	179	100%
2001-2002	166	69%	74	31%	240	100%
2002-2003	137	58%	100	42%	237	100%
2003-2004	164	62%	101	38%	265	100%

1. Plus 43 dossiers d'autres CDES soumis à la CDES de Savoie pour avis (orientations vers l'INJS principalement).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ORIENTATIONS DEPUIS 94/95



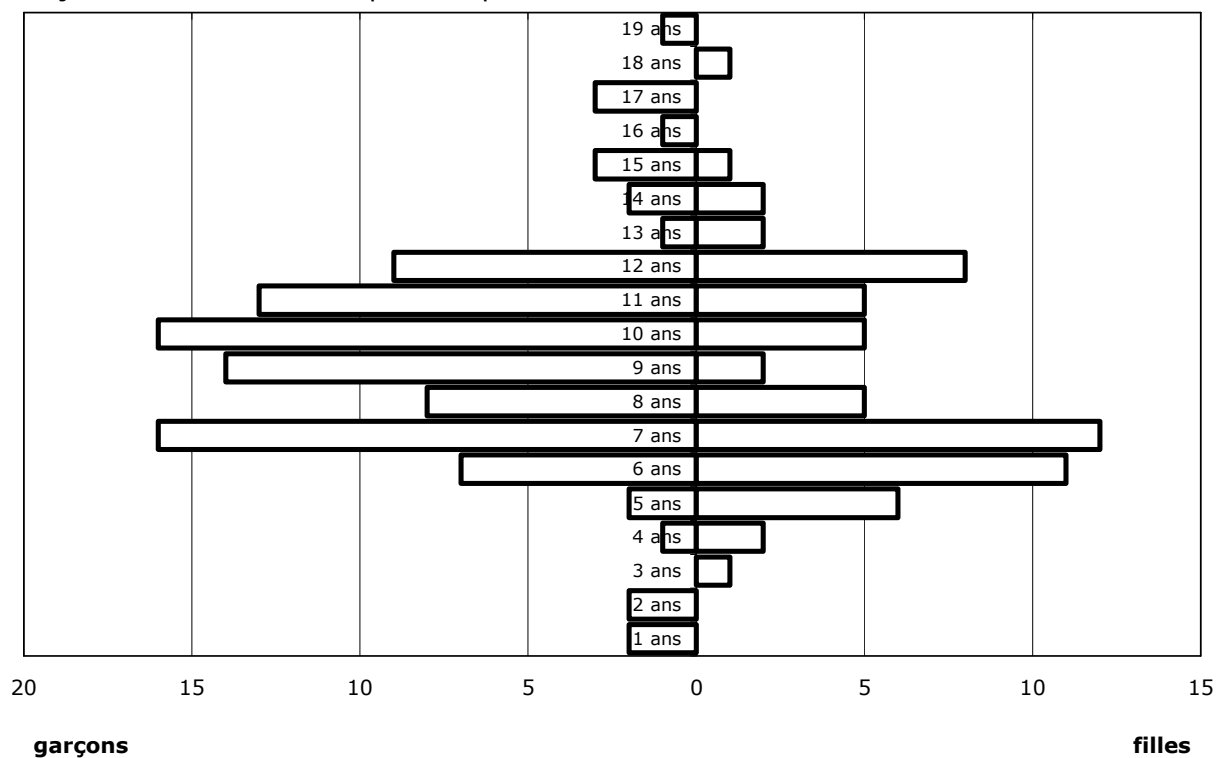
Le nombre d'orientations, en augmentation régulière, croît nettement en 2001/2002. Le taux des réorientations s'élève, passant de 25% en 94/95 à 38% en 2003/2004.

2. DÉMOGRAPHIE

premières orientations				réorientations			
	garçons	filles	total		garçons	filles	total
moins de 4 ans	4	1	5	moins de 4 ans	0	0	0
4/6 ans	10	19	29	4/6 ans	4	4	8
7/9 ans	38	19	57	7/9 ans	6	5	11
10/12 ans	38	18	56	10/12 ans	11	5	16
13/15 ans	6	5	11	13/15 ans	28	10	38
16 ans et plus	5	1	6	16 ans et plus	24	4	28
TOTAL	101	63	164	TOTAL	73	28	101
	62%	38%			72%	28%	

2.1. PREMIÈRES ORIENTATIONS

164 jeunes sont concernés par une première orientation.



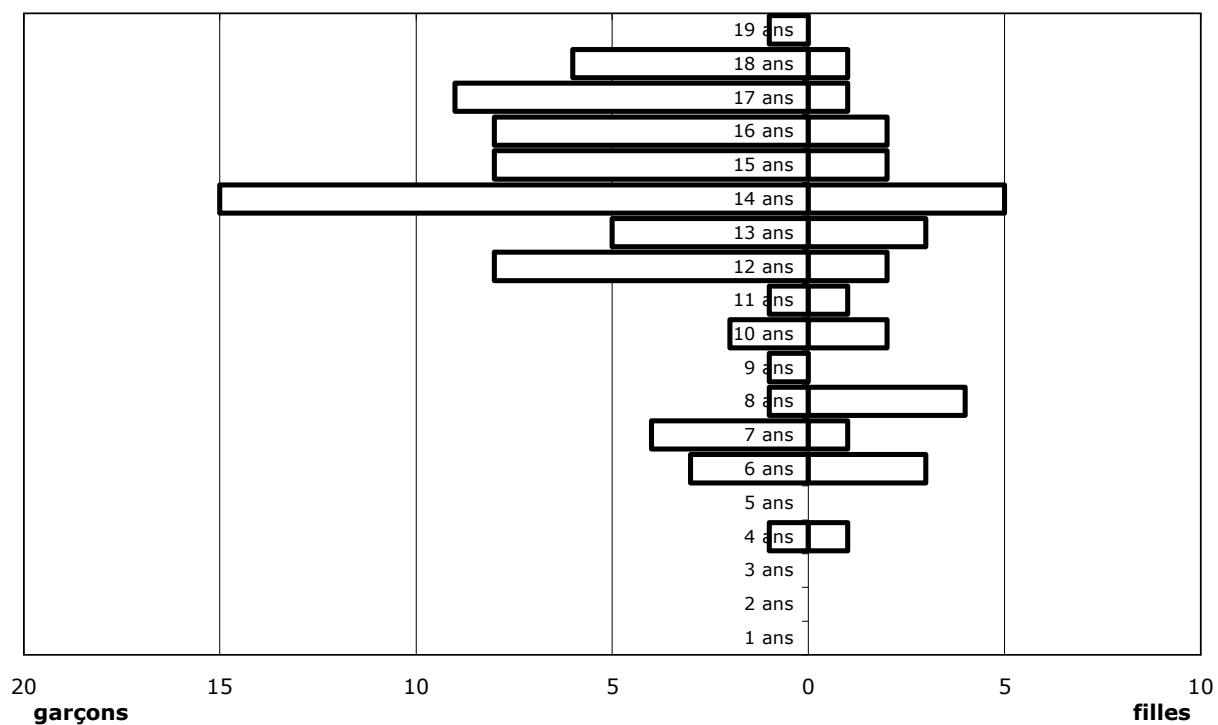
Les garçons représentent 62% de l'effectif.

Concernant les premières orientations vers le secteur médico-éducatif, on observe pour les garçons, une grande partie de l'effectif entre 7 et 12 ans ; pour les filles, un pic à 6/7 ans.

L'âge moyen à la première orientation est de 9 ans pour les garçons comme pour les filles.

2.2. RÉORIENTATIONS

101 jeunes sont concernés par une réorientation au cours de cette campagne.



Les garçons représentent 72% de l'effectif.

L'âge moyen concernant les réorientations est de 14 ans pour les garçons et de 12 ans pour les filles.

3. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

3.1. PREMIÈRES ORIENTATIONS : CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES SOUHAITABLES

IME pour déficients intellectuels légers	41	25%
IME pour déficients intellectuels moyens	16	10%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	2	1%
IME pour déficients intellectuels profonds	3	2%
IR	27	16%
établissement pour déficients moteurs	4	2%
établissement pour polyhandicapés	5	3%
établissement pour déficients auditifs	1	1%
établissement pour déficients visuels	1	1%
établissement ou section pour artistes	2	1%
service pour déficients intellectuels	17	10%
service pour troubles de la personnalité	1	1%
service pour déficients moteurs	19	12%
service pour déficients auditifs	16	10%
autre	9	5%
TOTAL	164	100%

Les premières orientations souhaitables vers un **IME** concernent **38%** de l'effectif ; les premières orientations vers un **IR** concernent **16%** de l'effectif.

Les premières orientations souhaitables vers un **service** concernent **32% de l'effectif** : 10% nécessiterait un suivi par un SESSAD pour déficients intellectuels, 12% par un service pour déficients moteurs et 10% par un service pour déficients auditifs.

Autres : CLIS pour handicapés moteurs : 3 ; dispositif pour dysphasiques : 2 ; service pour multihandicapés : 2 ; établissement pour multihandicapés : 1 ; SESSAD pour dysphasiques : 1.

3.2. RÉORIENTATIONS : CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES SOUHAITABLES

IME pour déficients intellectuels légers	27	27%
IME pour déficients intellectuels moyens	12	12%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	3	3%
IME pour déficients intellectuels profonds	7	7%
IR	7	7%
établissement pour déficients moteurs	5	5%
établissement pour polyhandicapés	8	8%
établissement pour déficients auditifs	4	4%
établissement ou section pour artistes	1	1%
service pour déficients intellectuels	14	14%
service pour déficients auditifs	10	10%
Autre (dont établissement pour enfants multihandicapés : 1)	2	2%
Non-réponse	1	1%
TOTAL	101	100%

Les réorientations souhaitables vers un **IME** représentent 49% de l'effectif.
Les réorientations vers un **service** concernent **24%** de l'effectif.

3.3. **ENSEMBLE : CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES SOUHAITABLES**

IME pour déficients intellectuels légers	68	26%
IME pour déficients intellectuels moyens	28	11%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	5	2%
IME pour déficients intellectuels profonds	10	4%
IR	34	13%
établissement pour déficients moteurs	9	3%
établissement pour polyhandicapés	13	5%
établissement pour déficients auditifs	5	2%
établissement pour déficients visuels	1	0%
établissement ou section pour autistes	3	1%

service pour déficients intellectuels	31	12%
service pour troubles de la personnalité	1	0%
service pour déficients moteurs	19	7%
service pour déficients auditifs	26	10%
autre	11	4%
<i>Non réponse</i>	<i>1</i>	<i>0%</i>
TOTAL	265	100%

Pour l'ensemble de l'effectif : plus d'un jeune sur 4 est orienté vers un IME pour déficients intellectuels légers ; 42% sont orientés vers un IME.
Près d'un jeune sur 3 est orienté vers un service.

3.4. MODES D'ACCUEIL SOUHAITABLES

PREMIÈRES ORIENTATIONS SOUHAITABLES

Pour les 111 jeunes concernés par une orientation souhaitable vers un établissement Annexes 24 (services non comptés), les modes d'accueil indiqués comme souhaitables concernent :

	internat	internat séquentiel	internat de semaine	semi-internat	Non réponse	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	11		10	11	9	41
IME pour déficients intellectuels moyens	2			13	1	16
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds				2		2
IME pour déficients intellectuels profonds				2	1	3
IR	20		6	1		27
établissement pour déficients moteurs				1	3	4
établissement pour poly-handicapés				2	3	5
établissement pour déficients auditifs					1	1
établissement pour déficients visuels	1					1
établissement ou section pour autistes			1		1	2
autre				2	7	9
TOTAL	34		17	34	26	111

Pour près d'un quart de ces orientations, le mode d'accueil souhaitable n'est pas renseigné. Le mode d'accueil souhaitable diffère selon la catégorie d'établissement concernée :

	internat	internat séquentiel	internat de semaine	semi-internat	Non réponse	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	27%		24%	27%	22%	100%
IME pour déficients intellectuels moyens	13%			81%	6%	100%
IR	74%		22%	4%		100%
ensemble des premières orientations	31%	0%	15%	31%	23%	100%

RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

	internat	internat séquentiel	internat de semaine	semi-internat	Non réponse	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	9		7	8	3	27
IME pour déficients intellectuels moyens	1		1	9	1	12
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds				3		3
IME pour déficients intellectuels profonds	1	1	1	4		7
IR	6	1				7
établissement pour déficients moteurs	2			3		5
établissement pour poly-handicapés			1	3	4	8
établissement pour déficients auditifs			1	3		4
établissement ou section pour autistes	1					1
autre					2	2
Non réponse					1	1
TOTAL	20	2	11	33	11	77

Parmi les 77 réorientations souhaitables concernant un *établissement*, le mode d'accueil le plus cité est le semi-internat (au moins 43% de ces orientations, compte tenu des non-réponses) puis l'internat (26%).

3.5. PRISES EN CHARGE PÉDAGOGIQUES SOUHAITABLES

PREMIÈRES ORIENTATIONS

	classe ordinaire	CLIS 1	CLIS 4	SEGPA	UPI	classe inté- grée à l'éta- blissement	autre	non concerné compte tenu de l'âge	non concerné compte tenu de l'état de santé	<i>ne sait pas</i>	<i>Non réponse</i>	TOTAL
IME pour déficients intel- lectuels légers	7	2				21	2		2	6	1	41
IME pour déficients intel- lectuels moyens	1					11			2	2		16
IME pour déficients intel- lectuels moyens/profonds	1								1			2
IME pour déficients intel- lectuels profonds	1					2						3
IR	2	1	1	1		19			1	2		27
établissement pour défi- cients moteurs	1					2				1		4
établissement pour poly- handicapés	1						1		4			6
établissement pour défi- cients auditifs										1		1
établissement pour défi- cients visuels										1		1
établissement ou section pour autistes	1					1						2
service pour déficients intellectuels	3	3	1			7	2			2		18
service pour troubles de la personnalité										1		1
service pour déficients moteurs	11					7		1				19
service pour déficients auditifs	5	2			1	3		4		1		16
autre	5					2	1				1	9
TOTAL	39	8	2	1	1	75	6	5	10	17	2	166

On observe que pour les orientations souhaitables vers un établissement, la prise en charge pédagogique souhaitable consiste en une classe intégrée à l'établissement pour 54% des jeunes, une classe ordinaire pour 14% des jeunes ; une CLIS pour 4%.

Les jeunes pour lesquels un service serait souhaitable seraient majoritairement accueillis en classe ordinaire ou en CLIS.

Les prises en charge pédagogiques souhaitables en classe ordinaire concernent principalement les jeunes pour lesquels un suivi par un service serait souhaitable, et notamment un service pour déficients moteurs, ainsi que les jeunes relevant d'un IME pour déficients intellectuels légers.

<i>RÉORIENTATIONS</i>	classe ordinaire	CLIS 1	SEGPA	classe intégrée à l'établissement	autre	non concerné compte tenu de l'état de santé	<i>ne sait pas</i>	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	4			21	1		1	27
IME pour déficients intellectuels moyens	1	1		9		1		12
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds				1			2	3
IME pour déficients intellectuels profonds			1	1		5		7
IR	2			5				7
établissement pour déficients moteurs				3	2			5
établissement pour polyhandicapés	1	1		2		4		8
établissement pour déficients auditifs	1			4				5
établissement ou section pour autistes					1			1
service pour déficients intellectuels	2			8	2		3	15
service pour déficients auditifs	6			4				10
autre	1			1				2
<i>Non réponse</i>				1				1
TOTAL	18	2	1	60	6	10	6	103

Pour les jeunes concernés par une réorientation, une scolarisation intégrée à l'établissement est citée dans 59% des cas.

Les classes ordinaires concernent 18 jeunes dont l'orientation est souhaitable vers un service pour déficients auditifs (6) ou un IME pour déficients intellectuels légers (4).

Pour 10 jeunes, aucune scolarité n'est envisagée : il s'agit principalement d'orientations vers un IME pour déficients intellectuels profonds, vers un établissement pour polyhandicapés.

3.6. LES PRISES EN CHARGE COMPLÉMENTAIRES SOUHAITABLES

PREMIÈRES ORIENTATIONS SOUHAITABLES

Parmi les premières orientations prononcées pour cette campagne, une prise en charge complémentaire est indiquée comme souhaitable pour 20 jeunes, soit 12% de l'effectif.

	CMPP	établissement ou suivi relevant de la protection de l'enfance ou de la PJJ	secteur de pédopsychiatrie : Hôpital de Jour	secteur de pédopsychiatrie : CATTP	secteur de pédopsychiatrie : CMP	libéral	autre	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers			5		1			6
IME pour déficients intellectuels moyens				1	1	1	1	4
IR	1	1	1		1			4
service pour déficients intellectuels			2			1	1	4
service pour troubles de la personnalité								
service pour déficients moteurs		1	1		1			3
autre		1			1			2
TOTAL	1	3	9	1	5	2	2	23*

* chiffre supérieur à 20 : plusieurs réponses possibles.

Le secteur de pédopsychiatrie est principalement cité : hôpital de jour et CMP.

RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

Cette indication est exprimée pour 17 jeunes (17%).

	établissement ou suivi protection de l'enfance ou PJJ	secteur de pédopsychiatrie : Hôpital de Jour	secteur de pédopsychiatrie : CMP	libéral	autre	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	3	1	4	1		9
IME pour déficients intellectuels moyens			2			2
établissement pour polyhandicapés		1				1
établissement pour déficients auditifs	1					1
établissement ou section pour autistes	1				1	2
service pour déficients intellectuels		1				1
service pour déficients auditifs			1	1		2
Non réponse	1		1			2
TOTAL	6	3	8	2	1	20*

* plusieurs réponses possibles.

4. RAPPEL DES DONNÉES ANTÉRIEURES

Ce chapitre reprend pour mémoire les données relatives aux orientations problématiques présentées dans le rapport de l'année précédente (campagne 2002-2003).

4.1. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES (2002-2003)

	1ères ORIENTATIONS	RÉORIENTATIONS	TOTAL
Orientations sans solution (RADESS²)	38	3	41
Par défaut	29	26	55
TOTAL	67	29	96

70% des orientations problématiques sont des premières orientations (67/96) ;
41% de l'ensemble des orientations (premières orientations et réorientations) sont problématiques et 17% des (ré)orientations sont sans solution ;
49% des premières orientations et 29% des réorientations sont problématiques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	RADESS		Par défaut		TOTAL	
1995-1996	28	16%	12	7%	40	23%
1996-1997	16	10%	6	4%	22	14%
1997-1998	35	22%	5	3%	40	25%
1998-1999	32	19%	21	13%	53	32%
1999-2000	45	24%	8	4%	53 +1 NR	29%
2000-2001	46	26%	20	11%	66	37%
2001-2002	42	18%	65	27%	107	45%
2002-2003	41	17%	55	23%	96	40%

41% des jeunes n'ont pu être orientés conformément à l'orientation souhaitée et 42% de ceux-ci n'ont pas de solution médico-éducative.

Le taux d'orientations par défaut augmente sensiblement lors des deux dernières campagnes.

2. « Recensement Actualisé Des enfants Sans Solution » (médico-éducative).

*ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES
SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24) (2002-2003)*

- **premières orientations**

	DÉFAUT	RADESS	TOTAL	% / ÉTAB. SOUHAITABLES
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS LÉGERS	14	6	20	51%
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS MOYENS	3	5	8	53%
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS PROFONDS	3	-	3	100%
IR	2	6	8	42%
ÉTABLISSEMENT POUR POLYHANDICAPÉS	2	1	3	60%
ÉTABLISSEMENT POUR ÉPILEPTIQUES	-	1	1	100%
SERVICE POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS	2	7	9	43%
SERVICE TROUBLES PERSONNALITÉ	2	1	3	75%
SERVICE POUR DÉFICIENTS MOTEURS	-	11	11	79%
SERVICE POUR DYSPHASIQUES	1	-	1	100%
TOTAL	28	38	67	49%

57% des premières orientations problématiques sont des RADESS.

En nombre, ce sont les orientations vers les IME (pour déficients intellectuels légers et moyens), les IR et les services pour déficients intellectuels et déficients moteurs qui sont les plus importantes.

En terme de taux, de nombreuses catégories seraient à citer mais avec, pour certaines, des effectifs très faibles (excepté les services pour déficients moteurs)

- **réorientations**

	DÉFAUT	RADESS	TOTAL	% / ÉTAB. SOUHAITABLES
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS LÉGERS	6	2	8	28%
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS MOYENS	5	-	5	38%
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS PROFONDS	6	-	6	86%
IR	2	1	3	75%
ÉTABLISSEMENT POUR POLYHANDICAPÉS	5	-	5	83%
AUTRE NON PRÉCISÉ	1	-	1	100%
SERVICE POUR DÉFICIENTS AUDITIFS	1	-	1	20%
TOTAL	26	3	29	29%

10% des réorientations problématiques sont sans solution (soit 3 jeunes).

Pour ce qui concerne les réorientations, les catégories les plus citées (pour des orientations par défaut) concernent les IME (pour déficients intellectuels légers, moyens et profonds) et les établissements pour polyhandicapés.

- **réorientations par défaut :**

Pour les 26 jeunes concernés par une réorientation par défaut :

réalisé → souhaité ↓	IME pour déficients intell. légers	IME pour déficients intell. moyens	IME pour déficients intell. pro- fonds	établ. pour déficients moteurs	établ. pour poly- handicapés	établ. pour déficients auditifs-	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	6	-	-	-	-	-	6
IME pour déficients intell. moyens	-	3	-	2	-	-	5
IME pour déficients intell. profonds	-	-	5	-	1	-	6
IR	2	-	-	-	-	-	2
établissement pour polyhandicapés	-	-	-	-	5	-	5
autre non précisé	-	-	-	-	-	1	1
service pour déficients auditifs	-	-	-	-	-	1	1
TOTAL	8	3	5	2	6	2	26

L'analyse nous montre deux cas de figure principaux concernant une réorientation par défaut (à ce titre, l'indication « maintien dans l'établissement » n'a pas été repérée dans cette enquête) :

- soit la réponse en terme d'établissement ou service est sensiblement différente de l'orientation qui avait été indiquée comme souhaitable (exemple en ligne 4 : une orientation vers un IME pour déficients intellectuels légers a été réalisée quand c'était un IR qui était souhaité) ;
- soit la réponse est de même nature ; en ce cas c'est le mode d'accueil qui diffère (exemple première ligne : pour 6 jeunes une orientation vers un IME pour déficients intellectuels légers était souhaitée et a été réalisée ; un accueil en semi-internat était souhaité, et un accueil en internat de semaine a été réalisé).

- **pour l'ensemble**

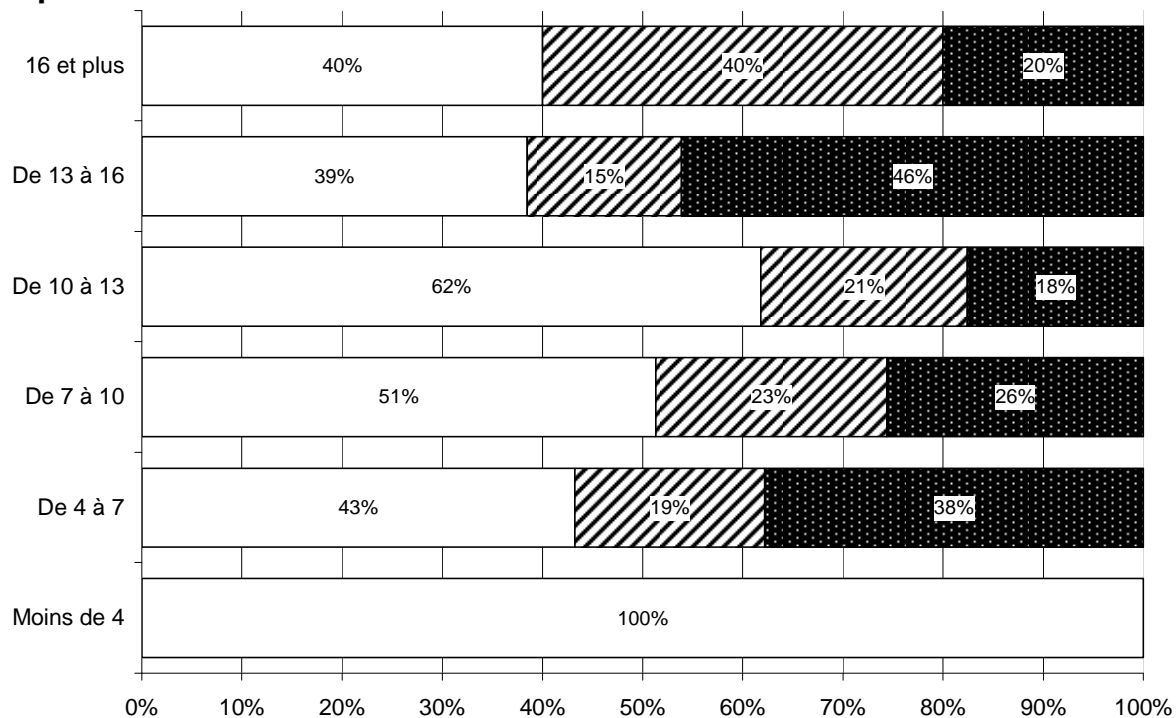
	<i>souhaité</i>	DÉFAUT	RADESS	ensemble des orientations problématiques	
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS LÉGERS	68	20 29%	8 12%	28	41%
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS MOYENS	28	8 29%	5 18%	13	46%
IME POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS PROFONDS	10	9 90%	- -	9	90%
IR	23	4 17%	7 30%	11	48%
ÉTABLISSEMENT POUR POLYHANDICAPÉS	11	7 64%	1 9%	8	73%
ÉTABLISSEMENT POUR ÉPILEPTIQUES	1	- -	1 100%	1	100%
AUTRE NON PRÉCISÉ	1	1 100%	- -	1	100%
SERVICE POUR DÉFICIENTS INTELLECTUELS	48	2 4%	7 15%	9	19%
SERVICE TROUBLES PERSONNALITÉ	4	2 50%	1 25%	3	75%
SERVICE POUR DÉFICIENTS MOTEURS	14	- -	11 79%	11	79%
SERVICE POUR DÉFICIENTS AUDITIFS	12	1 8%	- -	1	8%
SERVICE POUR DYSPHASIQUES	1	1 100%	- -	1	100%
TOTAL	237	55 23%	41 17%	96	41%

Selon les catégories d'établissements, la proportion — mais aussi la nature — des problèmes rencontrés varie substantiellement :

- pour les IME pour déficients intellectuels légers, une orientation problématique concerne plus de 4 jeunes sur 10, et l'absence de solution médico-éducative plus d'un jeune sur 10,
- pour les IME pour déficients intellectuels profonds, une orientation problématique concerne 9 jeunes sur 10, tous orientés par défaut
- pour les IR une orientation problématique concerne presque la moitié des jeunes, et l'absence de solution médico-éducative 30%,
- pour les services pour déficients moteurs, 79% des orientations sont problématiques et toutes sans solution.

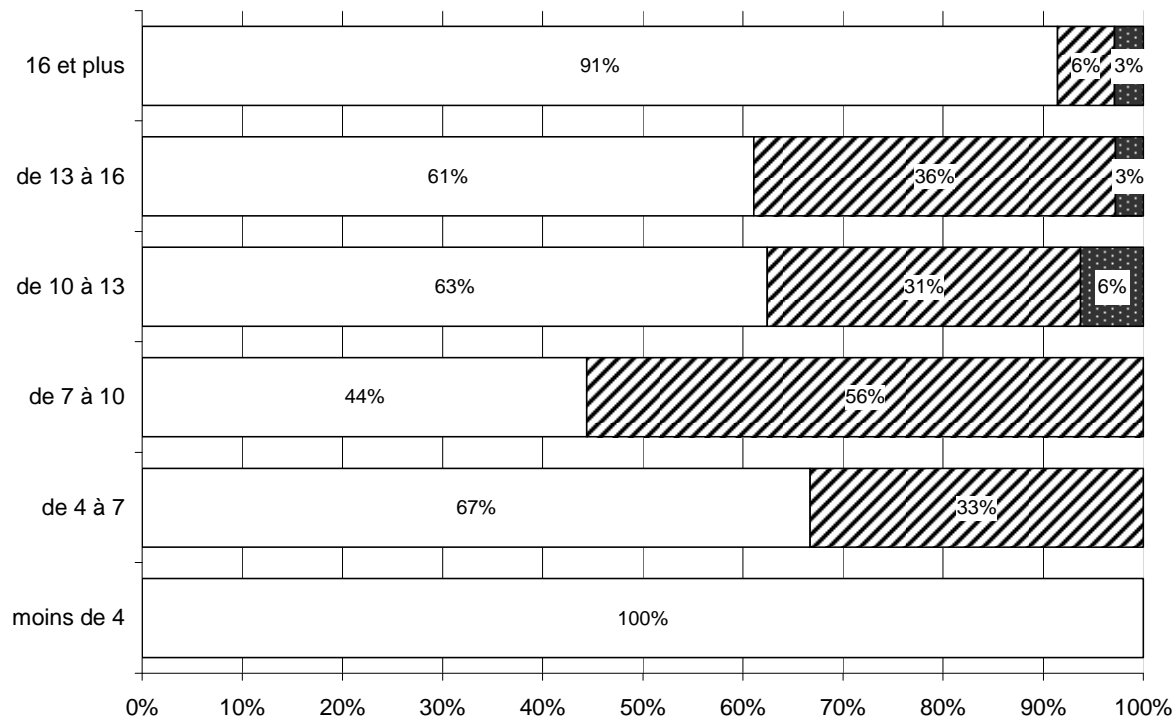
LES (RÉ)ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON L'ÂGE (2002-2003)

• premières orientations



(blanc : orientations non problématiques, hachuré : par défaut, noir : sans solution)

• réorientations



(blanc : orientations non problématiques, hachuré : par défaut, noir : sans solution)

CAUSES DE L'ORIENTATION PROBLÉMATIQUE (2002-2003)

	95/96		96/97		97/98		98/99		99/2000		2000/01		2001/02		2002/03	
Absence d'équipement	1	1%	5	3%	7	5%	-	-	7	4%	1	1%	30	13%	21	9%
Manque de place	31	18%	8	5%	19	12%	46	28%	37	20%	41	23%	45	19%	35	15%
Refus par l'établissement	2	1%	-	-	4	3%	1	1%	4	2%	10	6%	10	4%	4	2%
Refus de l'orientation en éducation spé.	-	-	5	3%	9	6%	3	2%	4	2%	7	4%	10	4%	10	4%
Refus internat ou éloignement	4	2%	3	3%	-	-	3	2%	1	1%	2	1%	17	7%	7	3%
Autre	3	2%	-	-	1	1%	-	-	1	1%	-	-	3	1%	13	5%

Les pourcentages sont calculés sur le total des ré/orientations

CAUSES DES RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24) — 2002-2003

• premières orientations

	absence d'équipement	manque de place	refus par l'établissement	refus de l'orientation Éducation Spéciale par les parents	refus de l'éloignement ou de l'internat par les parents	autre	Non réponse	TOTAL
IME pour déficients intell. légers	4	3	2	4	5	-	2	20
IME pour déficients intell. moyens	-	5	-	2	1	-	-	8
IME pour déficients intell. profonds	-	1	-	-	1	1	-	3
IR	1	5	1	-	-	1	-	8
établissement pour polyhandicapés	1	-	-	1	-	1	-	3
établissement pour épileptiques	-	1	-	-	-	-	-	1
service pour déficients intellectuels	4	3	-	1	-	-	1	9
service troubles personnalité	2	1	-	-	-	-	-	3
service pour déficients moteurs	-	10	1	-	-	-	-	11
service pour dysphasiques	-	-	-	-	-	-	1	1
TOTAL	12	29	4	8	7	3	4	67

C'est le manque de place qui prédomine largement en termes de cause des premières orientations problématiques avec 43% des réponses ; l'absence d'équipement est citée dans 18% des cas.

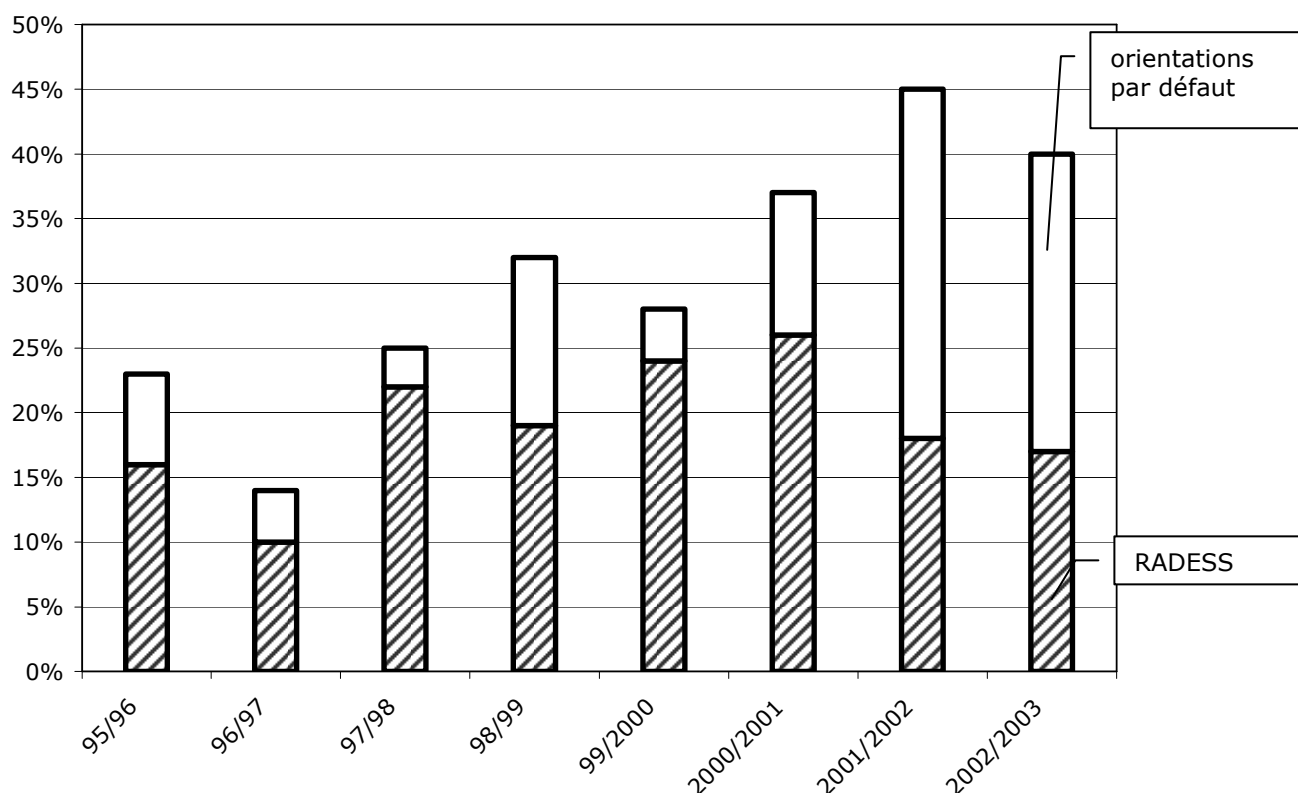
A noter par ailleurs : le refus de l'orientation vers le dispositif d'Éducation Spéciale par les parents : 12% ; le refus par l'établissement et le refus par les parents de l'éloignement ou de l'internat : 10%.

- **réorientations**

	absence d'équipement	manque de place	refus de l'orientation Éducation Spéciale par les parents	autre	TOTAL
IME pour déficients intellectuels légers	5	2	1	-	8
IME pour déficients intellectuels moyens	1	3	1	-	5
IME pour déficients intellectuels profonds	-	3	-	3*	6
IR	2	-	-	1	3
établissement pour polyhandicapés	-	-	-	5	5
autre non précisé	1	-	-	-	1
service pour déficients auditifs	-	-	-	1	1
TOTAL	9	8	2	10	29

Pour les réorientations problématiques c'est le manque d'équipement qui prédomine avec 31% des réponses et le manque de places (28%des réorientations problématiques).

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES (2002-2003)



Globalement, le taux d'orientations problématiques est redescendu à 40% après avoir atteint 45% des orientations lors de la campagne 2001/2002.

Comme lors de la campagne précédente, le taux d'orientations par défaut est supérieur aux orientations sans solution.

Les catégories d'établissement pour lesquelles les orientations **problématiques** (orientations sans solution ou par défaut) sont plus particulièrement marquées sont principalement :

- **en nombre :**
 - les IME pour déficients intellectuels légers (28),
 - les IME pour déficients intellectuels moyens (13),
 - les IR (11),
 - les services pour déficients moteurs (11).
- **en taux**
 - les IME pour déficients intellectuels profonds (90%, 9 jeunes concernés),
 - les services pour déficients moteurs (79%, 11 jeunes concernés),
 - les SESSAD IR (75%, 3 jeunes concernés),
 - les établissements pour polyhandicapés (73%, 8 jeunes concernés),

En termes d'orientations **sans solution** :

- **en nombre :**
 - les services pour déficients moteurs (11),
 - les IME pour déficients intellectuels légers (8).
 - les IR (7),
 - service pour déficients intellectuels (7)
- **en taux**
 - les services pour déficients moteurs (79%, 11 jeunes concernés),
 - les IR (30%, 7 jeunes concernés).

Au moment de l'enquête, 41 jeunes n'ont pu obtenir de réponse en termes d'orientation médico-éducative ; pour près des 2 tiers d'entre eux (27), c'est le manque de place qui est cité comme cause de l'absence de solution.